



Demande de nationalité française

Par **dabayade**, le **20/03/2016** à **01:53**

Bonjour,

J'ai besoin d'aide, svp.

J'ai fait une demande de nationalité française par filiation depuis une année mais, jusqu'à présent, je n'ai pas reçu l'accusé de réception avec le numéro de mon dossier. Est-ce qu'il y aurait une adresse e-mail où je peux leur écrire ? comme le tribunal d'instance de Paris ?

Merci d'avance.

Par **guelanou**, le **21/03/2016** à **14:59**

bonjour, le plus sage est d'aller se renseigner auprès de la préfecture de votre résidence car vous avez faite votre demande par courrier? si c'est le cas, c'est peine perdue. IL y a toute une mécanique : faut connaître tous les documents a fournir au dossier, en suite je pense un RDV afin qu'ils puissent vérifier que le dossier est complet et correct et ensuite ils vont remettre un n° de récépissé validant votre dépôt de dossier et attendre 1 an la réponse positive ou négative. Pour une naturalisation par mariage c'est comme ça. Par filiation renseignez-vous et bon courage

Par **dabayade**, le **25/03/2016** à **22:05**

merci guelanou je vais suivre votre conseil